

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Trente-et-unième session du Comité pour les animaux
Genève (Suisse), 13 – 17 juillet 2020

Questions régionales

Rapports régionaux

OCEANIE

1. Le présent document a été préparé par le représentant régional de l'Océanie (M. Damian Wrigley, Australie)*. Il rend compte des actions menées dans la région depuis la 18^e session de la Conférence des Parties (Genève, 17-28 août 2019).

Informations générales

- a) Représentant : Damian Wrigley (Australie).
- b) Suppléant : Marika Tuiwawa (Fiji)
- c) La région rassemble neuf Parties (Australie, Fiji, Iles Salomon, Nouvelle-Zélande, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Tonga et Vanuatu). Huit États de la région ne sont pas Parties à la Convention (États fédérés de Micronésie, Iles Cook, Iles Marshall, Kiribati, Nauru, Niue, Tokelau et Tuvalu) et six territoires d'outre-mer sont administrés par l'Australie, la France, le Royaume Uni ou les États-Unis (Ile Norfolk, Iles Pitcairn, Polynésie française, Wallis et Futuna, et Samoa américaines).

Aperçu des principaux développements

2. Je remercie le Dr Greg Leach, ancien représentant pour l'Océanie au Comité pour les plantes pour les nombreuses années passées par lui au Comité pour les plantes au nom des Parties de l'Océanie. Je tiens à le remercier pour m'avoir préparé à mon rôle d'aujourd'hui et lui souhaite le meilleur succès dans ses projets futurs.
3. Dès la clôture de la 18^e session de la Conférence des Parties, le Comité pour les plantes a tenu une session extraordinaire pour élire un nouveau président et un nouveau vice-président. Je tiens à féliciter ici la Dr Aurélie Flore KOUMBA PAMBO (Gabon) élue présidente et la Dr Rosemary Gnam (États-Unis d'Amérique) élue vice-présidente et je vous souhaite à toutes les deux bonne chance à la tête du Comité pour les plantes.
4. L'Australie a confirmé les modifications suivantes dans la réglementation régissant les espèces de bois inscrites à la CITES, par le biais d'amendements à la Loi sur la protection de l'environnement et la biodiversité (1999) :

* Les appellations géographiques employées dans ce document n'impliquent de la part du Secrétariat CITES (ou du Programme des Nations Unies pour l'environnement) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones, ni quant à leurs frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document incombe exclusivement à son auteur.

- a) *Dalbergia* et *Gibourtia* (bois de rose) – Le 26 novembre 2019, ont été réglementées l'importation et l'exportation d'articles finis d'instruments de musique fabriqués en *Dalbergia* et *Gibourtia*, jusqu'à un poids total de 10kg par envoi.
 - b) Le 26 novembre 2019 de nouvelles règles ont été ajoutées à la réglementation de *Pericopsiselata* (Teck d'Afrique). Ces nouveaux amendements à la législation incluent les spécimens commercialisés sous forme de contreplaqués et bois transformé.
 - c) L'Australie a publié des notifications concernant la prochaine inscription à l'Annexe II, à compter du 28 août 2020, des spécimens de *Cedrela* spp. (cèdre) originaires de populations néotropicales, commercialisés sous forme de grumes, bois scié, placages et contreplaqués contenant *Cedrela* spp. Selon les prévisions, ces notifications ajoutées aux autres espèces de bois inscrites à la CITES fourniront à l'industrie, aux importateurs et aux exportateurs suffisamment de temps pour s'adapter à ces modifications.
5. La Nouvelle-Zélande a confirmé avoir modifié sa Loi sur le commerce des espèces menacées (qui met en œuvre la CITES) pour y intégrer les modifications apportées aux inscriptions des espèces CITES adoptées à la CoP18, y compris pour les spécimens de *Dalbergia* et *Gibourtia*. Ces modifications sont entrées en vigueur le 9 janvier 2020 et sont aujourd'hui appliquées ; les parties concernées ont été informées, y compris l'industrie musicale.
 6. Tonga met actuellement en place un processus d'évolution de la législation ; Samoa parachève son projet de législation et Vanuatu révisé sa législation dans le sens d'une réglementation du commerce des espèces inscrites aux annexes de la CITES.
 7. En avril 2020, le cyclone Harold a touché les Iles Salomon, Vanuatu, Fiji et Tonga. Il est passé par les phases de tempête tropicale à ouragan de catégorie 5 et a causé d'importantes destructions dans l'ensemble de la région. Des dizaines de vies ont été perdues sur les Iles Salomon, Vanuatu et Fiji, et dans la région plus de 300 000 personnes ont perdu leur foyer ou ont été directement affectés. Les infrastructures ont subi d'impressionnants dégâts, notamment les écoles, les hôpitaux et des dizaines de milliers d'habitations. Les forêts et les terres cultivées ont également subi des dégâts importants ce qui n'est pas sans graves conséquences sur la sécurité alimentaire et les moyens d'existence. La pandémie de COVID-19 a entraîné une réduction dramatique du tourisme dont la contribution est essentielle à la préservation des moyens d'existence dans la région. Selon les prévisions, la région pourrait connaître une augmentation de la pression sur les espèces de flore indigène prélevées pour la subsistance ou le commerce.
 8. La COVID-19 demeure une source de préoccupations dans la région, tout en notant que les cas de contamination restent nettement au-dessous des chiffres relevés dans d'autres parties de la planète. Nous avons été peinés d'apprendre le décès du Dr Art Whistler le 2 avril 2020 suite à des complications de la COVID-19. Le Dr Whistler était un botaniste mondialement reconnu qui a beaucoup contribué à l'amélioration des connaissances de la flore régionale et au développement des capacités des étudiants et des communautés de l'ensemble du Pacifique, et nous nous souviendrons de lui longtemps grâce à ses nombreuses publications sur la flore tropicale de la région.

Activités des représentants régionaux

9. Depuis la 18^e session de la Conférence des Parties, j'ai pris contact avec les Parties de la région au sujet des saisies potentielles de spécimens de plantes et de l'impact de la COVID-19. En Australie, les incendies de 2019/2020 ont eu des effets dévastateurs sur des millions d'hectares du continent, avec de graves conséquences pour plusieurs espèces menacées.
10. La Conférence australasienne sur la science des semences prévue entre le 5 et le 9 avril 2020 devait rassembler en Australie les chercheurs et praticiens en science des semences pour débattre des progrès réalisés dans la collecte et le stockage des graines. La conférence devait discuter du renforcement des capacités de stockage *ex situ* à long terme des semences non orthodoxes, comme le sont beaucoup d'espèces tropicales présentes dans la région. La conférence a été reportée à septembre 2021 et devra rassembler cette fois encore des délégués de la région qui doivent appuyer la conservation *ex situ* des espèces tropicales indigènes, dont celles qui pourraient faire l'objet d'un commerce futur.

Coopération régionale et priorités

11. L'Australie et la Nouvelle-Zélande maintiennent leur soutien aux Parties de la région dans le domaine des mesures de renforcement des capacités, comme l'identification d'infrastructures appropriées pour la délivrance de permis, par exemple l'e-CITES, ainsi que le partage par la Nouvelle-Zélande de modèles permettant d'aider les Parties de la région à élaborer les avis de commerce non préjudiciable.

Réunions et ateliers

12. J'ai assisté à Samoa, du 25 au 27 mars 2019, à une réunion des Parties d'Océanie préparatoire à la CoP18 sur les priorités régionales et autres sujets de préoccupations concernant les espèces inscrites aux annexes de la CITES. Cette réunion a été l'occasion de discuter avec les Parties des questions touchant à aux plantes avant la 18^e session de la Conférence des Parties. Les données disponibles et les ressources allouées à la gestion des questions relatives à la flore sont limitées pour beaucoup de Parties de la région et ce fut donc une bonne occasion de mieux appréhender les difficultés particulières rencontrées dans la région pour la mise en œuvre des dispositions de la CITES concernant les spécimens de plantes. L'appui du Programme environnemental et régional du Pacifique Sud (SPREP) a contribué de façon cruciale au succès de la réunion et je remercie le SPREP pour avoir organisé la réunion des Parties de l'Océanie.
13. L'Australie et Samoa (Dr Art Whistler) ont participé aux évaluations pour la Liste rouge de l'UICN avec Botanic Gardens Conservation International. Les travaux sont en cours et permettront de mieux comprendre les menaces auxquelles est confrontée la flore de la région, y compris les effets du commerce international.